

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 OCTOBRE 2017

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Modification de la  
représentation du Conseil  
Municipal au sein du  
conseil d'administration  
de l'association AGASEC**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 20 octobre 2017  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 20 octobre 2017  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 octobre 2017

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

L'an deux mille dix sept, le 19 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 octobre deux mille dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

**Etaient présents :**

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Madame HABERT-DUPUIS, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIoux, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUNET, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame MEUNIER, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Monsieur AUDURIER à Monsieur PERICARD

**Etait absente :**

Madame CERIGHELLI

**Secrétaire de séance :**

Monsieur JOUSSE

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20171019-17-G-06b-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2017  
Date de réception préfecture : 20/10/2017

**N° DE DOSSIER** : 17 G 06b

**OBJET** : MODIFICATION DE LA REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION A.G.A.S.E.C

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Maire

---

**Mesdames, Messieurs,**

Par délibérations en date du 10 avril 2014 et du 29 septembre 2016, le Conseil Municipal a désigné des représentants afin de siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association A.G.A.S.E.C. Sont actuellement membres de ce conseil d'administration :

Titulaires : Monsieur MIRABELLI, Monsieur PERICARD

Suppléant : Madame ADAM

Suite à la prise de fonctions de Monsieur PERICARD, il convient de compléter l'effectif de ce conseil d'administration.

L'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal procède à la désignation de membres ou de délégués pour siéger au sein de ces organismes dans les cas et conditions prévus par la loi et les textes régissant ces organismes.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, sauf disposition contraire, les représentants dans ces instances sont élus au scrutin majoritaire à 2 tours. Si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. Le scrutin est secret. Si une seule candidature est déposée, il peut être effectué à main levée.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la désignation d'un membre titulaire pour remplacer Monsieur Arnaud PERICARD au sein du Conseil d'Administration de l'Association A.G.A.S.E.C. selon les modalités précédemment citées.

La candidature suivante a été reçue : Monsieur Nicolas ROUSSEAU

### **DÉLIBÉRATION**

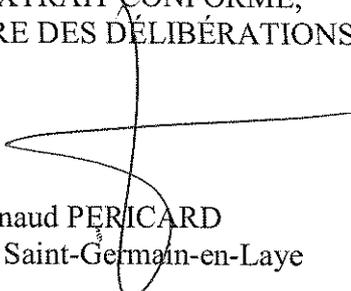
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

A L'UNANIMITE, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

ELIT Monsieur Nicolas ROUSSEAU membre titulaire au sein du Conseil d'Administration de l'Association A.G.A.S.E.C.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye